

Séance du 05 mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.L de la Belle Etoile s'est réuni au siège social sous la présidence de Mr DALEME Pascal

Mr LAMBERT Éric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_1

Objet : ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Le conseil Syndical procède à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

Le Président explique que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide :

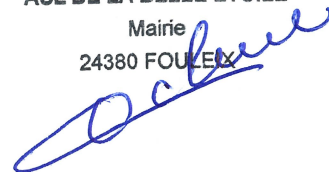
D'arrêter définitivement les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils lui ont été présentés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LAMBERT Éric

Le Président,
Mr DALEME Pascal

ASL DE LA BELLE ETOILE
Mairie
24380 FOULEIX



Séance du 05 mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.L de la Belle Etoile s'est réuni au siège social sous la présidence de Mr DALEME Pascal

Mr LAMBERT Éric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_2

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr DALEME Pascal, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2026.

Considérant que l'ASL ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

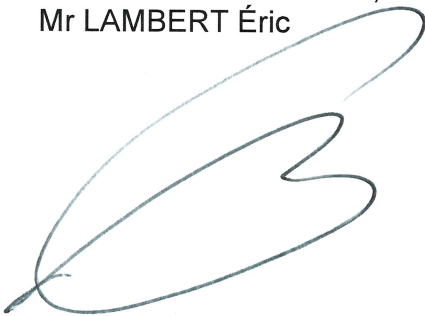
Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA 24

De DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2026.

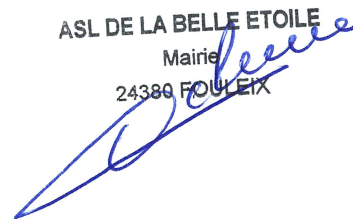
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LAMBERT Éric



Le Président,
Mr DALEME Pascal

ASL DE LA BELLE ETOILE
Mairie
24380 FOULEIX



Séance du 05 mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.L de la Belle Etoile s'est réuni au siège social sous la présidence de Mr DALEME Pascal

Mr LAMBERT Éric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_3

Objet : Approbation de la tarification 2026

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr DALEME Pascal, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2025 avec l'analyse des couts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2026 :

- Charges Fixes (Abonnement) = 180 € / module (A appeler au mois de mai)
- Charges Variables (Consommation d'eau) =

Du 1^{er} novembre au 31 Mars : 0,25 € / m³ (A facturer avec les abonnements)

Du 1^{er} avril au 31 Octobre : 0,20 € / m³ (A appeler au mois de novembre)

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2026

D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

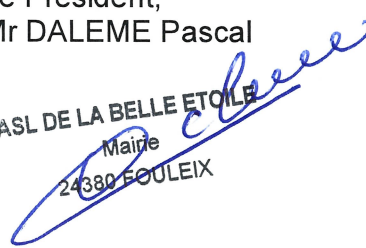
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LAMBERT Éric



Le Président,
Mr DALEME Pascal

ASL DE LA BELLE ETOILE
Mairie
24380 FOULEIX



Séance du 05 mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.L de la Belle Etoile s'est réuni au siège social sous la présidence de Mr DALEME Pascal

Mr LAMBERT Éric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_4

Objet : Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr DALEME Pascal, Président, se fait présenter la liste des souscriptions et les demandes de modifications.

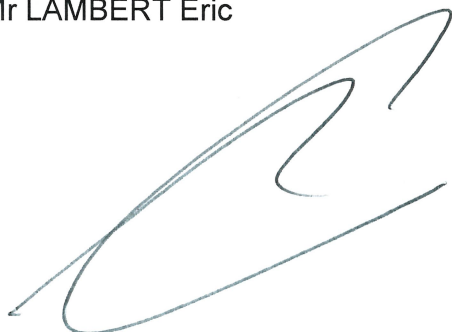
Mr DALEME Pascal précise avoir pris sa retraite et demande que la facturation soit établie au nom de sa femme Mme DALEME Olga.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivante :

LOCATAIRES		PROPRIETAIRES		Modules
COURTINES	FREDERIC	COURTINES	FREDERIC	5,6
DALEME	Olga	DALEME	PASCAL	8,73
EARL	DE LA PEYROUSE	DALEME	JOEL	9,73
GAEC	ARNAUD	ARNAUD	OLIVIER	20,34
LAMBERT	ISABELLE	LAMBERT	ISABELLE	7,6
SCI	MANOIRE DE FILEYSSANT	SCI	MANOIRE DE FILEYSSANT	0,5

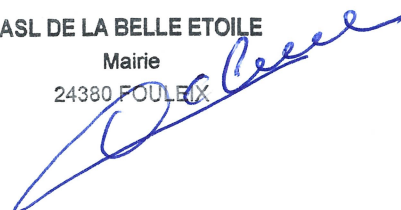
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LAMBERT Éric



Le Président,
Mr DALEME Pascal



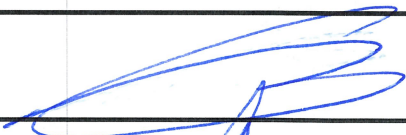
ASL DE LA BELLE ETOILE
Mairie
24380 FOULEIX



ASL de la Belle Etoile
Mairie 24380 FOULEIX

Liste d'émargement du syndicat

Date : 05 MARS 2025

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR ARNAUD OLIVIER ROUTE DES FERMES 24380 FOULEIX	Vice Président		
MR COURTINES FREDERIC 400 ROUTE DU CAUDEAU 24380 FOULEIX	Membre		
MR DALEME PASCAL 400 ROUTE DU CHÂTEAU 24380 FOULEIX	Président		
MR DALEME JOEL 1095 ROUTE DE LA VIGNE 24380 FOULEIX	Membre		
MME LAMBERT ISABELLE 375 CHEMIN DU MARAICHER 24380 FOULEIX	Trésorier		
SCI MANOIRE DE FILEYSSANT 795 ROUTE DU CHÂTEAU 24380 FOULEIX	Membre		